IIIe CONGRES EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIATION
INTERNATIONALE DES CRITIQUES D'ART

A. I. C. A.

Kinshasa du 10 au 23 septembre 1973

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DES DEBATS N° 5

Séance du vendredi 14 septembre 1973

Réalisé par les services
du Conseil Législatif National

S O M M A I R E

1. Exposé de la conférence du Citoyen LEMA sur le thème intitulé : " ART TRADITIONNEL ET SOCIETES AFRICAINES "

2. Conférence du Citoyen BAMBA ayant pour titre " ART ZAIROIS MODERNE ".

La séance est ouverte à 15 heures 15' sous la présidence du Professeur René BERGER, Président de l'Association Internationale des Critiques d'Art et Président du Congrès.

Monsieur le Président passe la parole au premier conférencier du jour, le Citoyen LEMA, qui donne son exposé portant sur : " ART TRADITIONNEL ET SOCIETES AFRICAINES ". (Cfr texte distribué).

A l'issue de cet exposé du Citoyen LEMA, le Professeur BERGER remercie le conférencier pour avoir entretenu l'auditoire d'un sujet à la fois intéressant qu'enrichissant et ouvre aussitôt les débats.

Prenant, le premier, la parole, Monsieur LAMY, délégué du Canada, déclare avoir vu dans un quartier de la Ville de Kinshasa, un siège dont la sculpture ressemble à ce que l'on appellerait à Paris " le zinc", alors qu'il s'agit d'un produit artisanal. Il pose alors la question de savoir comment cet artiste qui n'aurait pas suivi des cours spécialisés en cette matière est parvenu à réaliser un tel exploit. Serait-ce par instinct naturel, s'interroge l'orateur, ou tout simplement par l'adage qui dit que " tout chemin mène à Rome".

Le Citoyen LEMA lui répond qu'un artisan qui a la maîtrise de son métier peut, même s'il n'a pas fait des cours spécialisés, arriver à réaliser un travail qui soit apprécié par les artistes d'autres cultures. Quant à la question de savoir si c'est par instinct qu'il le fait, enchaîne l'orateur, il serait difficile de le préciser.

Intervient Monsieur VARIA Radou, délégué de la France, qui fait savoir que la terminologie esthétique qui vient d'être utilisée ne convient pas à ce que voulait dire Monsieur LAMY. Il s'agit, au contraire, précise-t-il, du côté fonctionnel de l'objet qui a été observé et qui atteint une certaine valeur esthétique rejoignant par là la valeur esthétique d'un objet réalisé par un artiste européen spécialisé.

Monsieur FLAVIO L. MOTTA, délégué du Brésil, se basant sur son expérience personnelle, relève que l'art moderne ne pourra être vraiment moderne que dans la mesure qu'il comprendra le désir réel d'émancipation d'un peuple. Cependant cet art peut se transformer en régionalisme fermé et perdre, par conséquent, son caractère universel.

.../..

Après avoir déploré le désir de certains qui voudraient opposer le monde, l'orateur souligne que cette vision de l'univers lui paraît relever de l'esprit du XIXème siècle car, l'expérience faite sur les problèmes anthropologiques du langage et du mythe démontre l'effort du travail humain pour comprendre le mécanisme de la vie.

De cette façon, dit-il encore, l'art devient l'objet-sujet qui contient un projet social et, comme tout projet, l'art dévoile l'homme où il se trouve. Il indique la recherche de l'universalité par l'individu-social. Donc, l'art n'est jamais accumulatif mais plutôt synthétique. Et devant des préoccupations accumulatives, l'orateur voit encore la possibilité d'une humanité qui ne soit pas "robotisée".

Au Zaïre, poursuit-il, l'homme occupe la place du monument. Mais, l'homme n'est pas, pour l'orateur, une abstraction générique mais un facteur d'amitié pour les autres.

Il termine son exposé en présentant au Congrès la sympathie, les amitiés et la gratitude de son pays, le Brésil.

Un délégué français regrette la confusion que les précédents orateurs voudraient introduire dans la discussion en opposant le côté fonctionnel d'une oeuvre d'art au côté artistique. Il aurait souhaité que le conférencier situe son exposé dans un contexte réel en présentant les objets des " YAKA " et " PENDE " dont il a parlé afin de permettre aux congressistes de s'en rendre réellement compte et de les palper.

Résumant les débats autour de l'exposé du Citoyen LEMA, Monsieur le Président constate qu'il s'y dégage une certaine hésitation, l'exposé ayant envisagé tout un éventail de théories des africanistes dont notamment :

- le rapport de l'art et de la structure de parenté, selon que la tribu ou la société est de type matrilinéaire ou patrilinéaire. Ici, il en résulterait, selon certains anthropologues, que l'art soit naturaliste ou géométrique;

- le rapport entre les oeuvres d'art et particulièrement la distinction figurative et géométrique avec la structure socio-politique;

../..

- la troisième théorie qui a pour thème la fonctionnalité ou celle du type symbolique.

Eu égard à cet exposé, Monsieur le Président pense qu'il vaut mieux parler des choses que l'on peut aborder en toute conscience et pertinence plutôt que d'exposer des généralités dont on ne peut saisir l'aspect concret.

Une autre observation pertinente qui pourrait être faite, déclare Monsieur le Président, c'est d'envisager le problème dans le cadre d'une exposition ou au moyen des dispositifs précis sur lesquels l'on pourrait discuter en toute connaissance de cause pour une approche commune.

La dernière remarque, poursuit-il, porte sur la terminologie utilisée par le conférencier comme méthode d'approche. Il se pose alors la question de savoir si les différentes théories énoncées ressortent davantage d'un certain occidentalisme ou d'une approche de l'art africain d'une manière générale.

En conclusion, Monsieur le Président voudrait savoir en quoi consiste ce style et en quoi il est nouveau.

Donnant le point de vue des spécialistes de l'esthétique africaine, Monsieur GUERRE, délégué de la France, signale que les objets d'art d'exposition sont sculptés dans le contexte d'une société traditionnelle.

Les statues, fait-il, remarquer, sont généralement sculptées par un artiste professionnel suivant un schéma propre à l'ethnie ou à la tribu. En d'autres termes, l'artiste reproduit un schéma tradtionnel qui représente l'ancêtre et son style va du particulier au général, précise-t-il.

Le sculpteur se réfère à un style dont le modèle remonte dans le temps, de sorte que la qualité d'une sculpture a une sorte d'idée platocienne. Aussi, le style n'est-il pas la qualité plastique propre à ce schéma et non la déformation due à une molesse de pâture plastique.

Il arrive que l'artiste parvient à trouver un style nouveau, c'est-à-dire qu'il a pénétré dans une tribu qui a un schéma sculptural propre et différent de celui des tribus avoisinnantes ou autres.

Ainsi, précise-t-il, il serait inexact de dire que les sculpteurs africains reproduisent des masques ou des statues comme le font leurs

../..

tribus. Car, ce qui est contraignant, pour l'artiste, est le style de la tribu, sans exclure, bien entendu, cette possibilité qu'il y a de porter personnellement des variations et des modulations à son oeuvre.

Le Frère CORNET, quant à lui, approuve le point de vue de Monsieur GUERRE mais apporte cependant l'une ou l'autre considération sur la notion même du style qui se définit à partir de l'analysme morphologique.

Il signale, par ailleurs, que le premier grand travail de l'analysme morphologique qui se fait pour l'art africain l'a été bien à propos de l'art zaïrois. Il suggère alors de pousser davantage ce problème d'analysme morphologique pour arriver ainsi tout doucement à une définition presque statistique du style, ce qui permettrait une approche beaucoup plus mathématique et beaucoup plus scientifique.

Dans ce domaine du style, il fait remarquer les essais déjà faits sur les travaux des étudiants et d'analyse vraiment poussée où il y aurait des problèmes de mesures, des problèmes de proportions, des problèmes de pourcentage pour permettre, à propos d'un certain nombre d'objets, de créer des courbes dont l'allure générale même donnerait un type de moyenne qui serait véritablement la définition du style.

D'autre part, ce jeu de mathématiques aboutirait à des courbes plus complexes qui permettraient de définir soit deux styles voisins, soit deux sous-styles. Ainsi, cette notion de style donnerait lieu à une sorte de "medium" devant aider à définir tel ou tel objet.

A partir de cette définition, il serait fort intéressant, affirme l'orateur, de prendre un point de vue plus large car, jusqu'à présent, il s'agit de pure morphologie et non pas du tout d'esthétique, ce qui aiderait à faire une comparaison avec des objets de valeur esthétique.

Pour conclure, le Frère CORNET souligne que cet analysme morphologique, devant un certain nombre de cas, comporte un grand nombre de "variables" et que les synthèses ne peuvent se faire qu'à l'aide d'un ordinateur.

../..

A son tour, Monsieur SANDSTROM, délégué de la Suède, partage le même point de vue que le Frère CORNET mais il pense qu'il est difficile d'aborder, pour le moment, le problème de l'art de notre siècle, ce qui ne permettra pas de converger les points de vue. Il estime opportun de faire abstraction de différents points de vue qui se sont dégagés au cours du débat et de ne pas introduire, dans la discussion, des concepts qui ne cadrent pas avec l'objet traité.

Ensuite, l'orateur se demande s'il ne serait pas possible d'étudier ce problème directement sur le plan plutôt génétique. Il voudrait savoir également si les oeuvres des artistes zaïrois sont individuelles ou si elles sont réalisées en commun ou encore moyennant le concours de la masse.

Enfin, Monsieur SANDSTROM, aimerait savoir s'il existe des ateliers appropriés pour la réalisation des oeuvres d'art et si les matériaux utilisés jouent un certain rôle.

Pour sa part, le Citoyen KABONGO BUJITU constate que l'auditoire semble influencé par la tendance structuraliste européenne actuelle qui met l'accent sur la primauté de la forme et du langage plutôt que sur le contenu. Optant pour la forme et le contenu, l'orateur fait savoir que, dans la littérature africaine, la forme porte des signes symboliques qui se retrouvent à la fois dans la littérature traditionnelle et dans les arts plastiques.

Ce sont ces symboles intérieurs et extérieurs, enchaîne-t-il, qui véhiculent toujours une certaine pensée appelée à créer un certain lien entre les peuples ou encore entre les habitants d'une même région. De cette façon, le beau provient du fait que les gens liés par le même mode de vie, comprennent ces symboles de la même manière.

Abordant la deuxième partie de son intervention qui concerne les symboles dans les arts plastiques et dans la littérature traditionnelle, l'orateur pense que certains rites n'auraient pas de sens s'ils ne contenaient pas la parole qui joue un rôle prépondérant dans l'art traditionnel.

../..

Intervient également le Citoyen MAVINGA qui rappelle le thème du Congrès : " A.I.C.A. A LA RENCONTRE DE L'AFRIQUE ". Il relève cependant que, contrairement à ce thème, les congressistes donnent l'impression d'aller à la rencontre d'une afrique ancestrale casée dans les musées plutôt qu'une afrique moderne actuelle qui pose une série de problèmes auxquels le Congrès devrait s'intéresser.

Il souligne qu'outre les arts plastiques, il y a lieu de considérer certains problèmes culturels qui ont été soulevés par le Président de la République du Zaïre dans son discours d'ouverture des présentes assises de l'A.I.C.A., notamment le problème de l'authenticité, de l'art moderne africain et son apport à l'universel.

Monsieur le Président reconnaît la pertinence de la remarque du Citoyen MAVINGA et souligne que les disproportions proviennent du fait que le Congrès aborde plusieurs sujets successivement. Toutefois, le Professeur BERGER ne trouve pas d'inconvénient à ce que le Congrès s'attèle sur l'art moderne africain, étant entendu qu'il est à la base de notre vie artistique actuelle.

Cependant, si le Congrès s'est attaqué aux problèmes de l'art traditionnel africain, précise-t-il, c'est tout simplement dans le souci de respecter le programme arrêté par la section AICA/ZAIRE.

Se référant aux interventions des orateurs précédents, relatives au style artistique africain, le Citoyen LEMA, conférencier du jour, voudrait savoir si les variables qui permettront d'arriver à l'ordinateur sont des variables en termes d'éléments séparés ou intégrés dans un système. Car, ajoute-t-il, l'on peut avoir, par exemple, un nez triangulaire aussi bien chez les " YAKA " que chez les " NKUNDO " sans pour autant, avoir ailleurs les mêmes caractéristiques d'environnement plastique.

Enfin, le conférencier aimerait savoir s'il s'agit, dans ce cas précis, d'une sommation des parties d'éléments séparés ou d'une conjonction de ces éléments qui définiraient le style en question.

../..

Ensuite, Monsieur le Président passe la parole au Citoyen BAMBA, second conférencier, pour faire sa communication ayant pour thème : " ART ZAIROIS MODERNE ". (Cfr texte déjà distribué).

Après cette communication, Monsieur le Président remercie le Citoyen BAMBA et signale que, l'année dernière, lors de sa rencontre avec les artistes zaïrois, il avait été démuni et déconcerté de juger, à partir de ses propres réflexions, des oeuvres d'art des artistes zaïrois.

C'est pourquoi, dit-il, il a proposé la tenue de ce congrès qui, avec la participation des artistes de différents pays, fera oeuvre utile.

Par ailleurs, Monsieur le Président révèle qu'il a été pris d'inquiétudes lorsque les artistes zaïrois lui ont demandé de participer à la biennale de Vénise ou de San Paulo. Il avait, à cette occasion, suggéré plutôt, dit-il, qu'ils se fassent représenter par le Commissaire d'Etat à la Culture et aux Arts qui, de son retour, déciderait de la participation éventuelle des artistes zaïrois à certaines confrontations internationales.

Faisant allusion à la communication même du Citoyen BAMBA qui a parlé de l'expression " PROBLEMATIQUE ", expression qu'il lui-même utilisée l'année avant, le Président BERGER affirme qu'il a le sentiment que beaucoup d'artistes de ce pays se trouvent actuellement confrontés aux "difficultés d'être", décidés qu'ils sont de rompre brusquement avec le passé.

Il termine son intervention en lançant un appel pressant à toutes les bonnes volontés et à certains organismes internationaux pour aider les artistes zaïrois.

Pour répondre à cet appel du Président de l'A.I.C.A., Monsieur LAMY du Canada informe les congressistes que le Conseil des Arts de son pays délivre régulièrement des bourses d'études de perfectionnement et que ceux qui s'y intéressent peuvent introduire leur demande à l'adresse suivante : " Conseil des Arts du Canada - OTTAWA (Canada).

Sur ce, la séance est levée à 17 heures 15'.

Les congressistes quittent ensuite la salle des conférences pour visiter une exposition d'art moderne zaïrois.

---oo---